



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/AC.11/2  
23 juillet 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe multidisciplinaire d'experts de la sûreté  
des transports intérieurs

**RAPPORT DU GROUPE MULTIDISCIPLINAIRE D'EXPERTS DE LA SÛRETÉ  
DES TRANSPORTS INTÉRIEURS SUR SA PREMIÈRE SESSION  
(Genève, 24 et 25 mai 2007)**

**I. PARTICIPATION**

1. Le Groupe multidisciplinaire d'experts de la sûreté des transports intérieurs a tenu sa première session les 24 et 25 mai 2007.
2. Y ont participé des représentants des pays suivants: Allemagne, Belgique, France, Slovénie, Suisse et Turquie. Un représentant de la Communauté européenne (CE) était également présent.
3. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) était représentée ainsi que les organisations intergouvernementales ci-après: Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), International Container Security Organization (ICSO), Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) et Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).
4. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient représentées: Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA), Organisation internationale de normalisation (ISO), Fédération routière internationale (FRI), Union internationale des transports routiers (IRU) et Union internationale des chemins de fer (UIC).

## **II. INTRODUCTION**

5. Le Groupe d'experts a rappelé que le Comité exécutif de la CEE avait, à sa treizième session, le 7 mars 2007, fait sienne la décision du Comité des transports intérieurs de constituer un groupe multidisciplinaire d'experts de la sûreté des transports intérieurs, dont il avait approuvé le mandat. Le Groupe d'experts a pris note de ce que ses travaux devraient être achevés d'ici à la fin de janvier 2008. M. José Capel Ferrer, Directeur de la Division des transports, a, dans ses observations liminaires, souligné qu'il existait un lien entre les graves attaques terroristes récentes et les transports.

## **III. ÉLECTION DU BUREAU**

6. Le Groupe d'expert a élu pour Président M. René van Bever (Belgique).

## **IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

7. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour (ECE/TRANS/AC.11/1).

## **V. APERÇU DES QUESTIONS/ACTIVITÉS**

8. Le Groupe d'experts a pris note des communications des délégations nationales, des organisations internationales et des organisations du secteur privé. En particulier, les représentants de la Commission européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de l'Organisation internationale de normalisation, de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de l'Union routière internationale (IRU) ont présenté leurs programmes de travail et/ou perspectives en matière de sûreté des transports intérieurs. L'objectif était de faire le point des activités dans ce domaine.

## **VI. PROGRAMME DE TRAVAIL**

9. Dans le cadre de son mandat, le Groupe d'experts a étudié la question de la définition de la sûreté par rapport à la sécurité. Il a décidé d'aborder le concept de sûreté globalement (en incluant des questions telles que la criminalité et le vandalisme). Le principal accent est toutefois mis sur les menaces d'attaques terroristes. Il s'est également penché sur la question du champ d'application de ses travaux futurs et conclu qu'il faudrait aborder tant le transport de voyageurs que celui de marchandises, l'accent devant toutefois être mis sur cette dernière catégorie. Les «transports intérieurs» n'engloberont ni les transports urbains ni les transports maritimes. Cependant, vu l'importance de liens maritimes/portuaires importants, un représentant de la CNUCED s'est déclaré disposé à établir une «annexe» spéciale qui serait jointe au rapport et aborderait quelques questions importantes hors du champ des «transports intérieurs».

## **VII. RAPPORT FINAL**

10. Le Groupe d'experts s'est penché sur la manière d'élaborer des recommandations et/ou des propositions à l'intention des membres de la CEE en vue d'améliorer la sûreté des transports intérieurs. Il a décidé de commencer par l'élaboration d'un rapport qui dresserait la liste des initiatives réglementaires en matière de sûreté des transports intérieurs aux niveaux international,

national et professionnel. Cette liste devrait être aussi complète que possible sans pour autant être un fourre-tout. Des accords internationaux pourraient aussi y figurer.

#### **VIII. QUESTIONS DIVERSES**

11. Aucune question n'a été abordée au titre de ce point de l'ordre du jour.

#### **IX. DATES ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION**

12. La prochaine session se tiendra les 9 et 10 octobre 2007, à Genève.

-----